MONTLUCON-NATATION

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE
Du 5 Décembre 2025

Début de la réunion : 18.00 heures

MEMBRES	PRESENT	EXCUSE
DESFORGES Christelle	x	
DUMONT Xavier	x	
GOMES Damien	x	
GOZARD Patrice		x

MEMBRES	PRESENT	EXCUSE
LATHENE Jérôme	x	
PASQUIER Sylvie	x	
ROBIN Laurent	x	
SCHMIDT Nathalie	x	
SOLET Anne	x	

Invité présent :
M. Guerin, Maire de Saint Victor

Invités excusés :
M. Laporte, Maire de Montluçon et Président Montluçon Communauté
M. Lefebvre, Adjoint au Sport de la ville de Montluçon
M. Lintz, chef de service des sports Montluçon Communauté et Ville de Montluçon
M. Penthier, vice-président de Montluçon Communauté chargé du sport
M. Thierry Lefaure, Président CDAN représenté par Laurent Robin, vice-président du CDAN
Mme Barbat, représentante de l'état

Allocution et rapport moral du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue à la traditionnelle assemblée générale de Montluçon natation. Bienvenue à l'élu présent, Jean-Pierre Guérin (maire de Saint-Victor). Nous avons les excuses de Mr Laporte (président de Montluçon communauté et maire de Montluçon, Thierry Penthier (vice-président de Montluçon communauté, chargé des sports) qui a envoyé un mail de soutien au club, Romain Lefebvre (adjoint aux sports de la ville de Montluçon) Florence Barbat, représentante de l'état, Thierry Lefaure (président du comité d'Allier de Natation), il sera représenté par Laurent Robin (vice-président du comité d'allier de natation).

Que dire de la saison 2024-2025, tout d'abord une baisse d'environ 10% de nos licenciés (l'effet JO de 2024 n'a pas eu lieu), cette baisse suit aussi l'évolution démographique du territoire local (exemple : fermeture des classes en primaire). Autre baisse, celle des différentes subventions institutionnelles d'environ 15%. Je sais qu'il est difficile à ces institutionnels de toutes parts de maintenir ou d'augmenter celles-ci n'ayant, eux aussi, pas de visibilité sur le budget de l'état. Cependant, si nous voulons accueillir nos pratiquants dans de bonnes conditions d'encadrement et de sécurité, il faut continuer à nous aider en suivant les évolutions de la société et de ses couts. Merci de prêter attention à nos demandes, elles reflètent notre juste besoin. Nathalie vous fera l'exposé de l'état de nos finances.

Cette saison 2024/2025 a été chaotique pour le club sur l'encadrement de nos nombreuses activités. Nous avons vu partir Johan vers le centre aqualudique et nous n'avons pu le compenser que par un BP natation en alternance, Sully. Si les qualités de ce dernier sont évidentes, cela ne permet pas de remplacer un poste complet.
Les entraineurs permanents, Mélanie et Quentin, ont fait de leur mieux, et même bien plus, pour arriver à tenir le bateau à l'eau. Catherine, pour la partie administrative, a elle aussi, passé la surmultipliée. Je leur adresse mes sincères remerciements.

Les difficultés arrivant, en général, toujours en groupe, nous avons eu à subir les nouvelles directives des sections sportives scolaires au collège. Après pas mal d'incompréhensions dans ces directives, nous avons réussi, en partenariat avec l'équipe

ATTENTE HOMOLOGATION

dirigeante du collège Jean-Jacques Soulier, à remettre sur pied ce qui semblait une cause perdue. Nous aurons bien à la rentrée 2026/2027 une section sportive sous un format évolué mais stable.
Cet épisode nous a interrogé. Ces sections permettent à de très jeunes talents sportifs de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions d'équilibre scolaire et sportif. Ce sont eux les véritables acteurs de ce dispositif. Il faut leur permettre d'y accéder avec de justes critères.
C'est pour cela que nous nous sommes rendus au Sénat pour alerter sur le manque d'équités dans l'accès à ces sections. La cause est devenue nationale. Bien aidé par Romain Lefebvre (adjoint aux sports de la ville de Montluçon) et Bruno Rojuan (sénateur de l'Allier), nous avons donc rencontré, le 07/10/2025, Michel Savin, sénateur de l'Isère et Vice-Président de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. Nous lui avons exposé et fait des propositions pour que les sections sportives liées à l'éducation nationale aient un cadre commun de fonctionnement technique, scolaire, administratif et financier. Elles ne doivent pas dépendre d'un choix régional, départemental ou local. Bref, il faut de la stabilité. Nos propositions ont été retenues par Michel Savin et tous les conseillers parlementaires présents. A voir quelle suite sera donnée.

En parlant de sport, même si le club a de nombreuses activités (de l'école de nage jusqu'au BNSSA, en passant par le J'apprends à nager, la natation forme ados et adultes) son cœur de métier reste la natation sportive. La restructuration entamée derrière les années Covid commence à payer. Damien, 2ème vice-président du club chargé de la section sportive et d'autres missions, va vous présenter les résultats de la saison 2024/2025. Elle reflète le travail engagé.
Montluçon natation a, aussi, organisé 3 compétitions sur le bassin de La loue.
Tout d'abord, le meeting club, sur 2 jours, pour lequel il a fallu décaler la date en raison du forum de la carpe, a, pour ces contraintes, accueilli un peu moins de monde que les années précédentes, mais a eu un excellent niveau sportif, avec la venue de très bons nageurs ainsi que d'un club Suisse (club de Morges) et de 17 autres clubs venus de 4 régions françaises.
Puis la finale régionale des interclubs benjamins avec une centaine de nageurs ;
Et enfin, les championnats de ligue de natation, compétition extrêmement relevée où 400 nageurs issus de 65 clubs de la ligue ont été présents sur 3 jours.
Nous remercions le bon accueil fait par les équipes du centre aqualudique au travers de la société Récréa ainsi que Montluçon communauté qui met à disposition gratuitement l'équipement aquatique. Ces compétitions, au-delà de l'aspect sportif, ont un intérêt économique intéressant pour les hôtels et restaurants du bassin montluçonnais.
J'en profite pour remercier les partenaires du club. Tous ont leur importance, il y en a une dizaine, j'espère que d'autres vont suivre.

J'en profite aussi pour remercier la ville de Montluçon, Montluçon communauté, l'ANS, le PSF, la ligue AURA de natation pour leurs divers soutiens financiers. Ils sont précieux et, comme tous les ans, nous en demandons l'évolution.

Un grand merci à tous les officiels et bénévoles du club avec une mention particulière à Xavier, 1er vice-président, qui a pris sur son dos beaucoup de l'organisation quotidienne du club surtout depuis mes ennuis de santé. Ces bénévoles et officiels sont une véritable colonne vertébrale de la vie du club. Sans eux pas de gestion et pas de compétition de natation. Venez nous rejoindre, du petit coup de main jusqu'à l'organisation d'événement, tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice.

Pour votre information, et sans avoir à changer ses statuts, suivant l'article 11 de ceux-ci, Montluçon natation est affilié à la fédération française de sport adapté. Cela nous permettra d'accueillir de nouveau public avec une ouverture sur le handicap. Cela permettra, aussi, aux nageurs du club qui peuvent aller vers cette fédération, de nager dans les compétitions de cette fédération.

J'entame, cette année, ma 9ème année à la présidence du club. J'aimerais, qu'à partir de la saison prochaine, une ou un nouveau président ou présidente prenne la suite. Je ne quitterai pas le bureau du club et accompagnerai celle-ci ou celui-ci suivant ses besoins sur sa 1ère année de mandature. Mes récents ennuis de santé et les contraintes qui vont avec me demandent d'avoir plus de temps pour m'occuper de moi-même. Si vous avez l'envie n'hésitez pas à vous rapprocher de moi pour que l'on en discute.

Je terminerai mon allocution par une note d'optimisme, le bon travail effectué ces dernières années, l'arrivée de Julien Lacombe, après le départ de Quentin, lui aussi vers le centre aqualudique, la très bonne dynamique sportive enregistrée depuis le début de cette année sportive, l'engagement de tous professionnels et bénévoles du club nous laissent entrevoir une saison 2025/2026 radieuse.
Encore une fois, bravo à tous, et vive Montluçon natation.

Validation de l'Assemblée Générale du 15/11/2024

Le compte-rendu de la dernière assemblée générale est consultable sur le site du Club. Son approbation se déroule par vote à main levée.

Aucune remarque ni réserve particulière, aucune opposition ni abstention n'étant émises, l'Assemblée Générale du 15/11/2024 est validée à l'unanimité.

ATTENTION MISE EN FORME

Bilan Financier 2024-2025 et Budget Prévisionnel 2025-2026

Nathalie Schmidt, Trésorière du Club, présente le bilan 2024-2025 et le budget 2025-2026 (*Annexe 1)*.
Il est précisé que les comptes du bilan sont certifiés par le cabinet Benzoni.

Soumis au vote, aucune opposition ni abstention n'étant émises, le bilan 2024-2025 et le budget prévisionnel 2025-2026 sont validés à l'unanimité de l'assemblée.

Bilan Sportif

Avant de présenter le bilan sportif de la saison écoulée (*Annexe 2)*, Damien Gomes remercie Quentin Binet qui l'a préparé en très grande partie, ainsi que Mélanie Szymanski, qui l'a finalisé.

Bilan Festivités et communication

Toutes les informations relatives à la vie du club sont transmises via les courriels, notre site et les réseaux sociaux.

Concernant les festivités, le président rappelle qu'il est difficile d'envisager des manifestations faute de bénévoles.

Allocution de M. Guerin

Le Maire de Saint Victor rappelle que sa commune reste un support en cas de besoin ou difficulté logistique ou matérielle sur les manifestations organisées par le club.

Il remercie Montluçon Natation pour le rayonnement apporté sur sa commune via les différents événements sportifs organisés et accueillis au centre aqualudique.

Il félicite aussi le club, qu'il compare à une petite entreprise, pour le travail accompli par l'équipe encadrante, salariés et bénévoles, et un bilan sportif très actif. Il souhaite en conclusion une belle continuation pour la saison en cours.

Allocution de M. Robin

Laurent Robin adresse les amitiés et excuses de Thierry Lefaure, président du CDAN, qui ne peut être présent à cette assemblée. Il témoigne de son affection pour le club, avec qui il a toujours plaisir à organiser des compétitions, même s'il est devenu plus compliqué ces dernières années de positionner des événements sportifs au centre aqualudique, en raison des coûts financiers pour le CDAN sur la mise à disposition du bassin et matériel. De ce fait, et pour limiter les coûts, les bassins qui restent gratuits sont privilégiés.

Concernant le comité, il se porte globalement bien, avec l'implantation de nombreux clubs sur le département et tout un panel de pratiques, la natation course, le waterpolo, la natation artistique et la dynamisation de l'eau libre via des activités proposées par le CDAN.
A l'instar des clubs, le comité subit également des baisses de subventions et il faut rappeler qu'il ne vit uniquement des recettes (engagements compétition) et rétrocessions de licences par la FFN, d'où l'intérêt du 100% licences pour les clubs.
Le niveau des licences dans l'Allier reste stable et on ne constate pas d'effet JO ou Léon Marchand.

Montluçon Natation reste un club qui participe activement à la vie du comité, de la ligue et de la FFN, avec 5 élus au CDAN et 2 à la ligue AURA. Le club, tout comme le département de l'Allier, sont fortement représentés sur la natation en région AURA. Par ailleurs, la ligue, qui organise une nouvelle fois ses championnats en Mars à Montluçon, apprécie l'accueil et l'organisation du club.

Le CDAN remercie particulièrement le maire de Saint Victor pour la mise à disposition du Centre Associatif et Culturel le 10 Janvier 2026, à l'occasion d'une manifestation organisée par le Comité avec le support de Montluçon Natation, sur la sensibilisation aux risques sexuels dans le sport et dispensée par l'Association *Colosse aux Pieds d'Argile*. Seront invités les adhérents du club et plus largement, les autres associations de la commune de Saint Victor.

Pour conclure, Laurent Robin adresse au club les remerciements du CDAN pour son invitation à l'AG ainsi que sa participation à l'ensemble de tous ces événements sportifs.

Election du Bureau

Jérôme Lathène informe l'assistance que le club n'a pas reçu de candidature pour intégrer son Bureau. Il rappelle la possibilité de le faire à tout moment de la saison en tant que membre coopté et élu lors de la prochaine assemblée générale.

Christophe Lagier, bénévole actif au sein du club, se manifeste et propose sa candidature.

ATTENTE HOMOLOGATION

Soumis au vote, aucune opposition ni abstention n'étant émises, l'intégration de ce nouveau membre du Bureau est approuvée et validée à l'unanimité de l'assemblée.

Questions, informations diverses

Aucune question.

Avant de conclure cette assemblée générale et partager le verre de l'amitié, le Président souhaite remercier tous les bénévoles du club à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat et demande à l'ensemble des présents de s'applaudir.

Quelques mots sur l'équipe encadrante, avec le départ de Quentin Binet et l'arrivée de Julien Lacombe en septembre, à qui le président laisse la parole.

L'entraîneur remercie le club et les nageurs pour leur accueil, tout se déroule bien pour le moment, il espère accomplir de belles choses et continuer à faire grandir le club.

Jérôme Lathène le remercie pour sa venue et ajoute que l'arrivée d'un nouvel entraîneur permet de bâtir de nouvelles choses.

Remerciements à Mélanie Szymanski, absente à l'AG pour compétition à Oyonnax.

Remerciements à Sully, apprenti en 2ème année BP, pour ses qualités et sa rapide adaptation.

Bienvenue à Julie Fonteneau qui débutera un service civique à partir de Janvier jusqu'en Juillet.

Remerciements à Catherine Dumont, qui assure le secrétariat depuis 2012.

Le président remercie l'ensemble des personnes pour leur présence à cette assemblée générale.

Fin de la Réunion : 19 h 00

Le Président
Jérôme LATHENE

La Secrétaire
Sylvie PASQUIER

ATTENTE HOMOLOGATION

Annexe 1

Bilan Financier 2024-2025

Actif Immobilisé : Analyse Détaillée

Immobilisations Corporelles

Elles ont varié de -8 754€ ce qui correspond à la dotation aux amortissements des immobilisations (matériels, véhicules...)

Immobilisations Financières

Autres titres immobilisés : 12 348€ (+3%)

Autres immobilisations : 500€ (stable)

Il s'agit de titres en portefeuille du CREDIT MUTUEL, la banque du Club

Actif Circulant : Évolution

Autres Créances

Il s'agit de la provision des Subventions à recevoir qui passe de 23 325€ au 31/08/2024 à 29 987€ au 31/08/2025 (subvention ANS pour 7K€ et subvention JAN pour 23K€)

+28%

Disponibilités

Ce sont les soldes des comptes bancaires au CREDIT MUTUEL à la date du bilan

De 98 655€ à 87 094€

-12%

Structure du Passif

1

Fonds Propres

120 470€ (84% du passif)

- Réserves stables
- Report à nouveau en baisse suite à l'affectation de la perte du précédent bilan - 4 560€ (-9%)
- Résultat de l'exercice clos au 31/08/2025 : -2 822€

2

Dettes

23 363€ (16% du passif)

- Fournisseurs en hausse (+52%) provision des honoraires du cabinet comptable pour une année complète
- Fiscales et sociales en baisse (-44%) : il s'agit principalement des congés payés et charges liées aux derniers bulletins de salaires (URSSAF, retraite, Mutuelle...)

Compte de Résultat : les Produits d'exploitation

Baisse des recettes : -11%

Les recettes liées au BNSSA chutent de 6 370€ à 3 220€ (-49%).

Les subventions dans leur globalité diminuent de 3 335€ (-3%) avec des variations positives et négatives selon leurs objets (hors aide apprentissage)

Les adhésions et licences sont en baisse de 4 816€ (-10%) et le mécénat accuse un recul de 2 700€ (-44%) soit 3 350€ cette année contre 6 050€ l'année précédente

Baisse des charges d'exploitation : -13%

Charges Externes

Elles s'élèvent à 58 675€ et ont chuté de 17K€ soit une réduction de 22%.

Il s'agit entre autres de frais de locations (matériels et véhicules), de frais d'organisation du BNSSA ou de compétitions (*exemple : l'organisation fin 2023 des Championnats de France a généré des dépenses et des subventions qui n'apparaissent plus cette année)*

Autres Charges

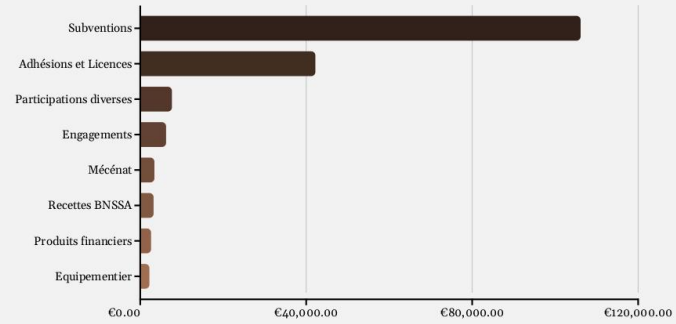
Elles comprennent le carburant des véhicules et les fournitures; elles représentent un total de 3 915€ et ont baissé de 41% par rapport à l'exercice précédent.

Quant aux charges liées aux salaires, elles restent stables (102K€)

Répartition des Produits et Charges d'Exploitation

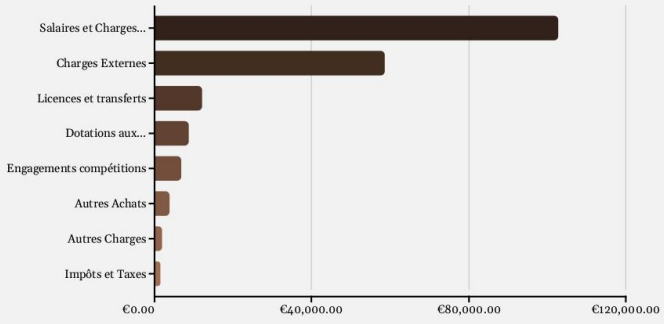
Une visualisation de la composition des recettes et des dépenses de l'exercice 2024-2025.

Produits d'Exploitation



Les subventions représentent la majeure partie des produits d'exploitation, suivies par les adhésions et licences.

Charges d'Exploitation



Les charges externes et les salaires constituent les postes de dépenses les plus importants.

Le Bénévolat, un des fondamentaux de la vie associative

Ce temps est précieux pour notre association bien qu'il n'apparaisse pas dans les chiffres du bilan. Il a été valorisé à 36 715€ pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 (soit plus de 2300 heures).

Résultat Final : Amélioration Notable

1 — Résultat d'Exploitation
-12 008€ (Amélioration de 11%)

2 — Résultat Financier
+2 636€ (Amélioration de 7%)

3 — Résultat Courant
-9 372€ (Amélioration de 15%)

4 — Résultat Exceptionnel
+6 550€ (quote-part de subvention stable)

5 — Résultat de l'Exercice
-2 822€
(contre une perte de 4 560€ l'an dernier)

Le résultat de l'exercice s'établit à un déficit de -2 822€. La diminution du déficit reflète une gestion des dépenses maitrisée face à la baisse des ressources.

BENEVOLAT : Valorisé en nombre d'heures, soit 2 300 heures.
Cela représente 36 715 euros sur l'exercice

Budget prévisionnel 2025-2026

Ce budget prévisionnel met en lumière les principales catégories de dépenses et de recettes pour l'exercice 2025-2026, visant un équilibre financier.

Frais Personnel

118 000 €

Salaires et charges sociales, un poste majeur pour nos équipes.

Frais déplacements

28 000 €

Couverture des coûts de transport, hébergement et stages.

Charges fédérales

23 500 €

Reversement des licences et engagements pour les compétitions.

Subventions Ville Montluçon et Comm d'Agglo

85 000 €

Soutien essentiel de la municipalité pour le fonctionnement et les projets

Adhésions & Licences

50 000 €

Contributions des membres et revenus des licences.

Subventions Organismes

23 600 €

Aides de l'État (FFN), ANS FDVA, Région, et Département.

Le budget total prévisionnel 2025-2026 est équilibré à **196 821€** de dépenses et de recettes.

En complément de l'évolution des adhésions et licences et afin de faire face à l'augmentation de certains coûts de fonctionnement, nous projetons une participation plus importante de la Ville de Montluçon et de la Comm d'Agglo (+15K€) afin de conserver la qualité de nos services et l'équilibre de notre structure.

ATTENTE HOM

Annexe 2

Bilan sportif 2024-2025

1- Opération « j'apprends à nager »

241 enfants ont été accueilli dans ce dispositif fédéral répondant à des enjeux majeurs : la sécurité des enfants dans le milieu aquatique (savoir nager en sécurité) et la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive.
Parmi tous ces enfants **75** ont obtenu leur attestation de savoir nager en sécurité (l'ASNS).

2- Ecole de natation française (ENF)

Fondée sur 3 niveaux de pratique, l'ENF est la première étape dans le cursus du nageur.
Pour commencer, l'ENF 1 vise à acquérir les fondamentaux de la natation (corps flottant, projectile, et propulseur) ainsi qu'à décrocher son attestation de savoir nager en sécurité.
Ensuite, l'ENF 2 permet aux enfants d'apprendre les nages codifiées (papillon, dos, brasse, crawl) et d'approfondir les fondamentaux de la natation.
Enfin, l'ENF 3 vise à perfectionner les 4 nages, apprendre tous les codes de l'entraînement (virages, coulées, techniques de course, …) et se diriger vers un cursus de compétition.

101 enfants ont fait partie de cette ENF et parmi eux, **29** ont réussi leur savoir nager en sécurité.

3- Natation Forme Jeunes et Adultes

Le club a accueilli cette saison pas moins de 51 jeunes (collège, lycée) et 46 adultes dans ce niveau de pratique. Celui-ci a pour objectif la pratique de la natation de loisirs, sans compétition et surtout pour le plaisir et le bien-être de chacun.

4- Natation Course

Montluçon Natation à enregistré cette année 71 licences compétitions, réparties dans différentes catégories détaillées ci-dessous. A noter que certains enfants ont changé de catégorie au 1er janvier 2025, ils sont donc comptabilisés dans deux catégories pour cette saison.

A. Catégories Avenirs

Pour cette catégorie d'âge, l'attestation du savoir nager en sécurité est obligatoire afin de participer aux compétitions.
Le club a enregistré 24 nageurs(ses) dans cette catégorie et qui ont pu concourir dans 9 compétitions tout au long de la saison sportive.
Lors de ces différentes compétitions, les dirigeants du comité départemental de l'Allier natation (CDAN) ont confectionné une sélection qui a défendu les couleurs du département sur la Coupe Catherine PLEWINSKI qui a eu lieu à Issoire les 24 et 25 mai 2025, où elle a terminé à la 14ème place. Le club a eu 3 nageurs(ses) sélectionnés.

B. Catégories Benjamins

Dans cette catégorie, le club a été représenté par 20 nageurs(ses) qui ont participé à 17 compétitions de niveau départemental à national.

- **Niveau départemental :**
  13 compétitions avec comme objectif principal la qualification pour le niveau supérieur (Championnats de ligue, Championnats de France)

- **Niveau régional :**
  - Meeting régional de Nevers les 10 et 11 mai 2025 :
    - 4 participants :
      - Angèle (3ème au 100 dos)
      - Méline (2ème au 50 NL et 100 NL)
      - Swan (3ème au 50 dos)
      - Arthur (1er au 50 Pap)
  - Championnats de ligue « web confrontation » à Oyonnax les 28 et 29 juin 2025 :
    - 5 participants :
      - Méline (30ème au 400 NL)
      - Sirin (41ème au 50 dos)
      - Angèle (57ème au 200 dos)
      - Swan (21ème au 200 dos)
      - Arthur (9ème au 400 4N)

- **Niveau national :**
  - Final Tour Benjamins à St Etienne du 30 novembre au 1er décembre 2024 :
    - 3 participants :
      - Romane (5ème au 800 NL)
      - Soren (12ème au 50 pap)
      - Nathan (10ème au 50 Br et 200 Br)
  - Championnats de France Benjamins à Dunkerque du 12 au 14 décembre 2024 :
    - 1 participante :
      - Sacha (31ème au 50 dos et 33ème au 50 NL)

Outre ces différentes compétitions dans cette catégorie, les dirigeants du CDAN ont confectionné une sélection départementale qui a pu participer à la phase qualificative de la coupe des départements qui a eu lieu les 14 et 15 juin 2025 à Roanne.
Les filles terminent à la 9ème place, tandis que les garçons terminent à la 7ème place.
Sur cette sélection, le club a été représenté par 5 nageurs(ses) du club.

C. Catégorie Juniors/séniors

Dans cette catégorie, le club a été représenté par 28 nageurs(ses) qui ont participé à 18 compétitions de niveau départemental à régional.

- **Niveau départemental :** 10 compétitions avec comme objectif principal la qualification aux meetings de ligue (jaune, vert) qui permettent part la suite de se qualifier pour les championnats de ligue et circuit FFN et enfin les championnats nationaux.

ATTENTE HOMOLOGATION

- **Niveau régional :**
    - Championnats de ligue 25m à Romans-sur-Isère du 29 novembre au 1er décembre 2024 :
        - 3 participants :
            - Morgane (1ère au 50 NL et 50 pap)
            - Elsa (1ère au 50 dos)
            - Hugo (38ème au 100 dos)
    - Championnats de ligue 50m « web confrontation » à Montluçon du 28 au 30 mars 2025 :
        - 7 participants :
            - Zoé (60ème au 50 pap)
            - Sacha (47ème au 50 Br)
            - Romane (5ème en finale C du 200 dos)
            - Elsa (28ème au 50 dos)
            - Soren (57ème au 100 pap)
            - Nathan (34ème au 200 Br)
            - Ethan (32ème au 200 4N)
    - Championnats de ligue AURA été à Clermont-Fd les 4,5 et 6 juillet 2025 :
        - 6 participants :
            - Morgane (8ème en finale A du 50 pap)
            - Sacha (9ème en finale D du 50 Br)
            - Romane (4ème en finale C du 100 dos)
            - Zoé (41ème au 50 pap)
            - Nathan (9ème en finale C du 200 Br)
            - Ethan (23ème au 200 Br)

Pour cette catégorie, il n'y avait pas de compétition par équipe.
Le CDAN a donc emmené une sélection d'Allier à Bourges pour ''récompenser'' et aussi d'un point de vue sportif, les meilleurs nageurs du département sur un meeting National.
Dans cette sélection, le club a vu 3 nageurs(ses) sélectionné(e)s.

D. Catégorie Maîtres

Cette catégorie commence à partir de l'âge de 25 ans. Le club a enregistré cette année encore une bonne densité dans cette catégorie de compétiteurs avec pas moins de 14 nageurs(ses), qui ont pu participer à une quinzaine de compétitions au fil de cette saison, allant du niveau départemental jusqu'au niveau national.
Voici les principaux résultats de cette catégorie :

- Championnats de France N2 Maîtres 25m au Mans du 6 au 9 mars 2025 :
    - 1 participant :
        - Romain (1er au 50 dos et 50 pap)
- Championnats de France N1 Maîtres 25m au Mans du 6 au 9 mars 2025 :
    - 2 participants :
        - Frédérique (7ème au 400 4N)
        - Fréderic (22ème au 100 Br)
- Meeting National Maîtres à Villeurbanne le 3 mai 2025 :
    - 1 participante :
        - Frédérique (1ère au 200 dos)
- Championnats de France N2 Maîtres 50m à Nîmes les 17 et 18 mai 2025 :
    - 1 participant :
        - Romain (1er au 50 NL)

5- Compétitions par équipe

Le club a participé cette saison à plusieurs compétitions par équipe dans différentes catégories.
Voici les résultats des différentes compétitions par équipe :

- Championnat départemental interclub TC à Clermont-Fd le 16 novembre 2024 :
    - 3 équipes de 10 nageurs(ses)
        - Equipe 1 Dames : 8ème place
        - Equipe 1 Messieurs : 10ème place
        - Equipe 2 Messieurs : 14ème place
- Interclubs départementaux Avenirs à Dompierre-sur-Besbre le 8 décembre 2024 :
    - 3 équipes de 4 nageurs(ses)
        - Equipe 1 Dames : 4ème place
        - Equipe 2 Dames : 10ème place
        - Equipe 1 Messieurs : 7ème place
- Interclubs départementaux Benjamins à Montluçon le 25 mai 2025 :
    - 2 équipes de 4 nageurs(ses)
        - Equipe 1 Dames : 7ème place
        - Equipe 1 Messieurs : 3ème place
- Championnat régional interclubs Maîtres au Puy-en-Velay le 23 février 2025 :
    - 1 équipe mixte de 10 nageurs(ses)
        - Nous terminons 26ème au classement
- Coupe de l'Allier à St Germain-des-Fossés le 22 juin 2025 :
    - Montluçon Natation termine à la 2ème place du classement

ATTENTE HOMOLOGATION

6- Eau libre

Le club est tous les ans représenté lors de compétitions en eau libre. Compétitions de natation en milieu naturel (lac, rivière, mer) sont les caractéristiques de cette activité appréciée par beaucoup.
Voici ci-dessous les résultats de cette saison :

- Traversée du lac d'Annecy le 15 août 2025 :
  - 5 participants
    - Romane Rodrigues - 2,4 km → 11ème / 32 Juniors ; 64ème
    - Romane Rabet - 5 km → 8ème / 15 Juniors ; 78ème
    - Angèle Degland - 1 km → 30ème / 35 Benjamines ; 421ème
    - Quentin Rabet - 5 km → 7ème /24 juniors ; 11ème
    - Swan Pannetier - 1 km → 10ème /20 benjamins ; 119ème
- Coupe Volcanique du gour de Tazenat le 30 Août 2025 :
  - 2 participants
    - Alexandre Fonteneau - 3 km → 3ème messieurs
    - Aurélie Markowicz - 4.5 km → 10ème dames

7- BNSSA

Sur cette saison 2024-2025, le club a proposé une formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) afin de devenir surveillant de baignade (piscine, ou milieu naturel).
5 stagiaires étaient inscrits sur cette formation, ainsi que 3 stagiaires en recyclage.
Au terme de la formation, un examen a eu lieu où nos candidats s'en sont bien sorti, puisque tous nos futurs surveillants de baignade ont obtenu leur diplôme. Une très belle réussite pour eux.

Au terme de cette saison, un classement au niveau national est établi par club pour la natation course ainsi que la natation maître.

Classement national natation course :

- Saison 2024/2025 : **216ème** sur 722 clubs

Classement national natation Maîtres :

- Saison 2024/2025 : **207ème** sur 503 clubs

BILAN :

La saison 2024-2025 a été plutôt satisfaisante sur le plan sportif, avec une participation aux compétitions jusqu'au niveau national dans certaines catégories.

En quelques chiffres, Montluçon Natation c'est :

- 508 licenciés (249 femmes et 259 hommes)
- 3 salariés : 1 secrétaire et 2 entraîneurs
- 1 apprenti BPJEPS AAN
- 2 intervenants bénévoles
- 11 membres du bureau
- 24 officiels
- Environ 60h d'occupation bassin par semaine

ATTENTE HOMOLOGATION